

CE SONT NOS ÉCOLES AUSSI :

Propos de minorités visibles et ethnoculturelles aspirant à la profession enseignante en Ontario francophone

Donatille Mujawamariya

Au Canada, le nombre d'immigrants provenant des minorités visibles et de groupes ethniques est en hausse et dans les écoles, surtout en zones urbaines, les élèves proviennent de cultures, d'ethnies et de langues de plus en plus diverses¹. Par contre, le nombre de représentants de ces groupes minoritaires parmi le corps enseignant et les étudiants en formation des maîtres demeure très limité². Des études recensées sur la formation initiale des enseignants, très peu touchent directement les formateurs des enseignants, autant les enseignants-associés que les professeurs-conseillers³, malgré que la formation initiale soit toujours associée à la triade étudiant-maître/enseignant-associé/professeur-conseiller. C'est en vue de pallier cette insuffisance, tout au moins en partie, que nous avons entrepris une étude exploratoire sur « *Les besoins spécifiques de la communauté étudiante des minorités visibles face à la pratique d'enseignement dans un contexte franco-ontarien : de l'université à l'établissement scolaire associé* ». L'étude visait à nous permettre de comprendre ce qui se passe et se vit à l'intérieur de ladite triade et en particulier lorsque l'étudiante ou l'étudiant formé est membre des minorités visibles.

Cadre contextuel et conceptuel

Le projet de recherche est né d'un certain constat à propos des difficultés vécues par les étudiants membres des minorités visibles inscrits au programme de formation à l'enseignement de l'Université d'Ottawa. Ces difficultés semblent s'accroître au moment des stages de pratique à l'enseignement, une composante majeure de leur formation en vue de l'obtention de leur carte de compétence de l'Ontario.

L'étude constitue une suite logique aux initiatives entreprises par la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa* à travers un projet pilote d'initiatives antiracistes au cours de l'année universitaire 1994-1995⁴. Ce projet pilote avait pour but d'adapter le programme de formation initiale en français, pour qu'il réponde adéquatement aux besoins des membres des minorités raciales, des groupes ethnoculturels et des Premières

Ces étudiants se disent ne pas être les bienvenus, dans les milieux de stage et déplorent pour la plupart le traitement que leur réservent leurs enseignants-associés.

Nations. Notre recherche propose une analyse systématique des besoins des minorités visibles, afin d'y trouver des solutions appropriées. Elle s'intéresse explicitement à la problématique de l'intégration des minorités visibles dans la profession enseignante dans laquelle ils sont sous-représentés⁵. Par conséquent, elle vise : 1) à sensibiliser les divers intervenants des institutions d'enseignement aux difficultés éprouvées par les étudiants des minorités visibles inscrits au programme de formation à l'enseignement; 2) à favoriser l'intégration des étudiants des minorités visibles qui se dirigent dans le domaine de l'enseignement. Plus concrètement, cette étude cherche à : a) explorer les besoins spécifiques de la clientèle étudiante des minorités visibles; b) analyser les perceptions des enseignants-associés au regard de la culture des étudiants-maîtres des minorités visibles; c) répondre aux interrogations des professeurs de la formation à l'enseignement sur le taux d'échec des étudiants des minorités visibles lors des stages de pratique à l'enseignement; d) identifier des solutions possibles pour faciliter l'adaptation de cette clientèle aux milieux de stage en particulier et aux établissements d'enseignement en général; e) apporter le soutien nécessaire pour favoriser la réussite scolaire des étudiants-maîtres des minorités visibles.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario⁶ adhère à l'idée qu'il peut exister des barrières systémiques qui nuisent à l'entrée des membres des minorités visibles dans la profession enseignante de même qu'à leur admission et à leur réussite du programme de formation initiale. L'étude en cours n'est rien d'autre que l'identification de ces barrières, d'une part, et des solutions plausibles à y apporter, d'autre part.

C'est ce qui d'ailleurs en justifie son caractère global. Sans couvrir tous les aspects relatifs à la formation des enseignants, néanmoins, les questionnaires d'entrevue ont été préparés de façon à rendre compte de la plupart des aspects susceptibles d'influer directement ou indirectement sur l'intégration des minorités visibles dans la profession enseignante. Il s'agit d'une étude exploratoire, une des premières sur la question, d'où le recours à une approche qualitative. Elle a été réalisée grâce à des entrevues de type semi-structuré.

Aspects méthodologiques

De par sa nature, cette étude interpelle divers partenaires dans la formation initiale des enseignants, plus particulièrement des étudiants des minorités visibles inscrits à la formation à l'enseignement de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, pour la session d'hiver 1998, des professeurs de la Faculté qui supervisent la pratique de l'enseignement, et des enseignants des établissements primaires et secondaires associés à la pratique d'enseignement. Un taux très élevé de participation des étudiants concernés (13 sur 15) nous a semblé, quelque part, être un indicateur de la nécessité de cette étude, ce qui nous a permis d'aller recruter les autres partenaires auxquels ces étudiants étaient associés dans la triade étudiant-maître, enseignant-associé et professeur-conseiller. Dix écoles (cinq catholiques, cinq publiques) desquelles relèvent 13 enseignants-associés ont participé à cette étude ainsi que neuf professeurs-conseillers. Des 13 étudiants ayant participé à cette étude, trois sont nés au Canada, cinq sont au Canada depuis l'âge de six ans et moins, un est au Canada depuis plus de 30 ans et les quatre autres se sont installés au Canada, il y a moins de 7 ans. Ces étudiants étaient répartis dans des écoles de quatre conseils scolaires de l'Ontario.

L'entrevue à laquelle ont pris part les étudiants-maîtres des minorités visibles comportait des questions touchant les conditions d'admission au programme, l'encadrement offert par la Faculté durant la formation, l'information sur le système éducatif franco-ontarien, la compréhension des professeurs envers les étudiants des minorités visibles, les relations avec les autres étudiants, l'encadrement par l'école-hôte et la perception de l'étudiant-maître en tant que membre des minorités visibles et candidat à la formation à l'enseignement. Celle auprès des enseignants-associés portait entre autres sur la connaissance de la culture de l'étudiant-maître des minorités visibles encadré, le contact avec cet étudiant-maître, la qualité de l'intervention pédagogique de cet étudiant-maître, l'évaluation de la pratique enseignante de cet étudiant-maître, le comportement professionnel et les qualités personnelles de l'étudiant-maître. Et enfin, celle auprès des professeurs-conseillers portait sur leurs expériences avec les étudiants des minorités visibles, à la fois, à la Faculté et dans le milieu de stage.

Toute cette démarche** devait nous permettre de répondre à trois questions fondamentales : 1) comment les étudiants-maîtres des minorités visibles se perçoivent et pensent qu'ils sont perçus par les autres partenaires? 2) Quelle est la perception des enseignants associés face à ces étudiants-

maîtres? Et finalement, 3) Quelle est la perception des professeurs d'université et conseillers de stage face aux étudiants-maîtres des minorités visibles?

Des 35 participants*** à cette étude 13 étaient des étudiants-maîtres des minorités visibles, 13 autres étaient des enseignants-associés et neuf étaient des professeurs-conseillers.

Bref aperçu des résultats

Si l'on s'en tient aux propos des enseignants-associés, des professeurs conseillers et des étudiants-maîtres des minorités visibles, l'intégration des minorités visibles dans la profession enseignante en Ontario francophone n'est pas pour demain.

Dans leurs témoignages, les enseignants-associés (12 de 13) disent que les étudiants-maîtres qu'ils ont eu à encadrer présentaient des difficultés dans leur pratique d'enseignement. Les difficultés mentionnées sont : celles relatives à la discipline, la planification et l'organisation des cours, la maîtrise de la matière enseignée, le niveau de langage. Bien qu'ils rapportent que toutes ces difficultés sont reliées à la culture des étudiants-maîtres, la plupart des enseignants-associés les rattachent particulièrement à l'accent; ce qui amène certains enseignants-associés à dire qu'« ils (étudiants-maîtres des minorités visibles) ne peuvent pas enseigner à nos jeunes, ne peuvent pas fonctionner dans nos écoles ».

Face à la connaissance de la culture de l'étudiant-maître, les avis des enseignants-associés sont partagés : pour certains, cette connaissance est importante car elle leur permet de comprendre et d'encadrer adéquatement l'étudiant-maître, alors que pour d'autres ils ne voient pas d'intérêt à connaître cette culture car leur préoccupation est de former de bons enseignants peu importe leur culture ou leur couleur. Malgré que tous ces enseignants-associés se disent ouverts et prêts à recevoir des étudiants-maîtres des minorités visibles, très peu manifestent effectivement cette ouverture.

De l'opinion de neuf enseignants-associés, apparemment moins favorables à l'intégration des minorités visibles dans la profession enseignante, pour permettre l'accès de ces candidats, il est fortement recommandé de leur offrir un cours de phonétique international ! Néanmoins, les quatre qui restent, estiment qu'on devrait favoriser l'intégration d'enseignants des minorités visibles, pour servir de modèles aux élèves dans les écoles d'une part et d'autre part s'ouvrir à d'autres cultures qui représenteraient une richesse pour le patrimoine culturel. Entre autres, les solutions émises par ces derniers, figurent des sessions, des ateliers de formation et de sensibilisation des enseignants-associés pour les préparer à recevoir et encadrer les étudiants-maîtres des minorités visibles et par la même occasion les « éduquer à être ouverts à l'accent et à la couleur ».

Quant à eux, l'ensemble des professeurs-conseillers estiment que les étudiants-maîtres des minorités visibles ne présentent pas de difficultés particulières en salle de classe, qu'ils ne consomment pas plus de leur temps de consultation que d'autres étudiants. Par contre, ils ont insisté sur le fait que ces étudiants ont plutôt tendance à s'isoler des autres étudiants durant les cours théoriques : ils se regroupent ensemble pour

RECAP

In Canada, the number of immigrants from visible minorities and other ethnic groups is on the rise, and in schools, especially in urban settings, the student population is increasingly diversified, both culturally and linguistically. At the same time, the number of visible minorities who teach or who are studying to be teachers remains very limited. It is with the intent to remedy, at least partly, this lack of visible minority teachers that we have embarked on this study of the specific needs of visible minority education students who aim to teach in a Franco-Ontarian environment.

faire des travaux d'équipe. Quant au milieu de stage, c'est surtout au niveau de la langue que se font sentir les difficultés qu'éprouvent les étudiants-maîtres des minorités visibles : les professeurs-conseillers rapportent que les élèves ont souvent de la difficulté à les comprendre !

Toutefois, les avis des professeurs-conseillers sont partagés quant à l'importance de connaître la culture des étudiants-maîtres des minorités visibles. Ceux qui jugent qu'il est peu important de connaître la culture des étudiants-maîtres des minorités visibles s'appuient sur le fait que ce sont des étudiants au même titre que les autres. Par contre, d'autres croient que, pour bien comprendre ces étudiants et être en mesure de les aider, il faut connaître la culture de laquelle ils sont issus. C'est ainsi que les quelques professeurs-conseillers qui ont effectué des recherches ou qui ont travaillé avec des groupes ethniques semblent davantage conscients des difficultés que peuvent vivre les étudiants des minorités visibles et estiment que le choix de milieux de stage adaptés à ces étudiants apparaît être un facteur important pour favoriser leur intégration. Ces derniers insistent sur le fait que les étudiants-maîtres des minorités visibles devraient avoir l'opportunité de faire leur stage dans des milieux où la représentativité des minorités visibles est plus importante, tant chez les élèves que chez les enseignants. Mais, de façon générale, les professeurs-conseillers considèrent que les milieux de stage ne sont pas bien préparés à recevoir les étudiants-maîtres des minorités visibles.

Malgré leur désapprobation face au système d'admission qui nie les acquis de leurs antécédents scolaires, les étudiants des minorités visibles redoutent davantage le processus de rétention dans le programme à cause, entre autres, de : 1) l'attitude de leurs collègues étudiants de race blanche qui se traduit par le refus de collaboration surtout lors des travaux d'équipe, 2) l'attitude de certains professeurs face à l'organisation des cours et à l'évaluation qui en découle et, 3) l'attitude de certains administrateurs lorsque ces étudiants requièrent de l'aide. Par ailleurs, ces étudiants se disent ne pas être les bienvenus, dans les milieux de stage et déplorent pour la plupart le traitement que leur réservent leurs enseignants-associés. Dans la majorité des cas, ils n'ont pas l'impression que le professeur-conseiller s'acquitte honorablement de ses responsabilités. Par contre, ils se sentent bien accueillis par les élèves en général, et plutôt chaleureusement par les classes où prédominent des élèves des minorités visibles.

Ce sont nos écoles aussi : ...

Suite à la page 35

Les élèves, enseignantes et enseignants du Canada et Internet :



Les conseils et commissions scolaires ainsi que les enseignantes et les enseignants du Canada demandent une loi progressiste sur l'accès au matériel numérique protégé par le droit d'auteur

Le gouvernement fédéral a dépensé des centaines de millions de dollars pour appuyer le raccordement des écoles publiques du Canada à Internet. Et pourtant, en vertu de la loi actuelle sur le droit d'auteur, de nombreuses utilisations courantes d'Internet faites par les élèves, les enseignantes et les enseignants du Canada sont illicites.

→ Écrivez ou téléphonez à votre député ou députée à la Chambre des communes.

Exigez une loi juste et équilibrée sur le droit d'auteur qui respecte les besoins des élèves, des éducatrices et éducateurs, ainsi que des créatrices et créateurs.


Un message de :

L'Association canadienne des commissions/conseils scolaires qui représente 350 organismes et de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants qui est la porte-parole de plus de 240 000 membres de la profession aux paliers élémentaire et secondaire.



Interrogés sur leur identité, ils rejettent catégoriquement la dénomination de minorités visibles qui leur semble, disent-ils, revêtir une connotation discriminatoire. Ils la comparent à une étiquette, qu'ils portent malgré eux, visant à leur refuser l'accès à des professions potables et qui justifierait, selon eux, le traitement qui leur était réservé durant la période de leur formation : « On était une sorte de paria ou quelque chose comme cela ». Bref, ils situent leurs barrières au niveau institutionnel, et pour rendre l'université et le milieu de stages plus accueillants, ils insistent sur le fait que leur « (le) problème d'intégration est un problème sur lequel l'Université doit se pencher ».

Conclusion : Quelles perspectives d'action?

Quelle est la responsabilité de chacun des partenaires du système éducatif dans l'intégration des minorités visibles et ethnoculturelles dans la profession enseignante ? Cette question met en perspective le faible degré d'engagement des différents acteurs dans la problématique. En effet, de manière un peu caricaturale, chacun renvoie la responsabilité à l'autre. Ainsi, les professeurs-conseillers soulignent la responsabilité des enseignants associés et du milieu de stage. Les enseignants-associés renvoient la responsabilité aux étudiants-maîtres qui, après tout, n'ont qu'à s'adapter aux exigences du système franco-ontarien ! Les étudiants-maîtres mettent en cause tour à tour les enseignants-associés et le milieu scolaire, les professeurs-conseillers et le milieu universitaire ou encore la société canadienne dans son ensemble. Si bien qu'une des premières questions à envisager consiste bien en une prise de conscience individuelle et collective du problème de l'intégration des minorités visibles et ethnoculturelles autant dans le système scolaire que dans la profession enseignante. D'ailleurs, les perspectives d'action soulignées par certains des enseignants-associés, par certains professeurs-conseillers et par les étudiants-maîtres s'inscrivent dans cette perspective de conscientisation globale des acteurs⁷. Ces derniers réclament une reconnaissance officielle de leur existence et de leur contribution à la fois à la construction de ce pays, à son patrimoine culturel et à son futur. D'où la raison d'exiger la juste part qui leur revient à tous les échelons du système : « Ce sont nos écoles aussi », souligne l'un d'eux. 

* Ce projet a été financé conjointement par le ministère du Patrimoine canadien et la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

* Cette étude a été réalisée grâce à la précieuse collaboration et complicité de Denyse Pharand, Dominic Ambroise et Sylvie Beaulne.

*** Je tiens à remercier de façon individuelle chacune des personnes ayant pris part à cette étude.

1 G.J.S. DEI, *Race and the Production of Identity in the Schooling Experiences of African-Canadian Youth*, *Discourse* 18 (1), in press (1997); STATISTIQUE CANADA, *Ethnic Origin : 1991 Census Update* (Ottawa, Statistique Canada, 1993); G.L. YOUNG, *Looking through Eyes of Compassion: Visible Minorities in SIAST* (Saskatoon, YLB, 1994).

2 Y. HERRY, *Programme de formation initiale en langue française adapté aux besoins des membres des minorités raciales et des autochtones de l'Ontario*,

The Tattoo

*He bears a name across his chest
A name to cherish, a name that is blessed
A name of beauty, a name of love
A girl he always dreams of
And he bears his name across his chest
beside hers, in a heart as a crest*

*He bears his heart on chest
A name blemished, a name to undress
The name that deceived and lied
A girl he never knew...
Yet he still bears her name across his chest*

*He bore her name across his chest
A name to ignore, to cross out
The name that cheated and left
He bears a scar across his chest
beside his own, which is blessed*

Nyla Carpentier
F.H. Collins Secondary School
Whitehorse, Yukon

document non publié (1995); MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DE L'ONTARIO, *Demandes de propositions dans le cadre des initiatives d'antiracisme reliées à formation du personnel enseignant* (Toronto, ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1994); DONATILLE MUJAWAMARIYA, *Les minorités visibles face à la pratique d'enseignement : leçons à tirer de deux expériences d'étudiants-maîtres dans un contexte francophone minoritaire*, Présentation faite dans le cadre du 6^e Colloque de l'Association québécoise universitaire en formation des maîtres, Université de Montréal, 13-14 novembre 1998.

3 M. WIDEEN, J. MAYER-SMITH et B. MOON, "A critical Analysis of Research on Learning to Teach: Making the Case for an Ecological Perspective on Inquiry", *Review of Educational research*, vol. 68 no 2, (été, 1998), p. 130-178.

4 Y. HERRY, op. cit.

5 Y. HERRY, op. cit.; H.S. Huntley, *Adult International Students: Problems of Adjustment*, ED35588 (1993); Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, op. cit.

6 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DE L'ONTARIO, op. cit.

7 DONATILLE MUJAWAMARIYA, « Les minorités visibles et ethnoculturelles sur la profession enseignante : un parcours parsemé d'embûches », dans D. Mujawamariya (sous la direction), *L'intégration des minorités visibles et ethnoculturelles dans la profession enseignante : récits d'expériences, enjeux et perspectives*, (Québec: Les Éditions Logiques, 2002), p. 203-235.

Donatille Mujawamariya, Ph. D., est professeure à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa et chercheure associée au Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE). Ses domaines d'enseignement et de recherche sont: la didactique des sciences, la formation à l'enseignement, l'enseignement et groupes minoritaires, l'enseignement des sciences et femmes, ainsi que des questions des inégalités en général.